

Bilan sur la LOLF 1 an après

Selon une enquête du secteur public parue dans le magazine 01 DSI n°30, l'application de la Loi Organique relative aux lois de Finances dans les administrations d'Etat est, somme toute, assez paradoxale. Le principal constat émergeant au terme de la première phase de transition baptisée Palier 2006 est le suivant : « (...) des avancées complètes, handicapées par une prise de conscience tardive des impacts des systèmes d'information sur l'informatique de l'Etat. ».

La transparence : une exigence qui progresse

Présentation de comptes plus transparents et plus simples à décrypter, efficacité... depuis 2002, les lois et normes matérialisent ces exigences : loi Sarbanes-Oxley qui s'adresse aux entreprises américaines cotées en Bourse, normes IFRS qui touchent les sociétés européennes. La logique économique oblige maintenant l'administration d'Etat à rendre ses comptes visibles afin d'améliorer les performances du service public et de ses agents.

Un travail considérable reste à faire en matière d'information

« Aujourd'hui seuls 15% des français ont entendu parler de la LOLF (étude TNS-Sofres) alors que cette loi réforme en profondeur la manière dont l'état gère l'argent public (...) et la moitié des salariés de la fonction publique d'Etat ignore toujours l'existence de ce chantier. »

Les choses progressent sur le terrain

« Selon une étude de Markess International, 56% des administrations ont déployé ou déploient actuellement une solution décisionnelle, ce taux atteignant 89% pour les ministères. Parallèlement, 140 millions d'euros ont été investis dans de tels projets par l'Administration durant la seule année 2006. » Ce constat prouve bien que la machine est en marche et que la prise de conscience de l'impact des systèmes d'information sur l'informatique de l'Etat est réelle bien que très tardive.

Une remarque toutefois : Ces outils décisionnels pointent-ils sur les données de production du Front Office ? En d'autres termes, les outils de production administrative de gestion du courrier/dossiers/tâches produisent-ils des indicateurs à analyser ?

La mise en place technique

« Dans les ministères les DSI reconnaissent que la transformation des systèmes d'information indispensables à la fourniture d'une informatique intégrée se passe plutôt bien ». Les processus de mise en place étant relativement complexes, l'intégration est souvent réalisée par étapes, d'où les phases de transition (Palier 2006, etc.) qui permettent «une migration progressive des différents systèmes en activité ». En 2008, l'intégration des applications devra être totale. Pour cette partie technique, les administrations d'Etat peuvent faire appel à des intégrateurs ou à des SSII telles qu'Odyssée Ingénierie pour fournir les applications et services d'accompagnement au changement pour la production Front Office.

Une loi valable également pour les administrations locales

« La LOLF ne concerne pas que les ministères : les services dits « déconcentrés » - telles les directions régionales du travail, les directions départementales des services vétérinaires, les directions régionales des affaires culturelles et les académies – sont directement impliqués. En effet, toutes ces structures sont des services de l'Etat exerçant son activité en région ». Certaines d'entre elles s'inspirent des principes de la LOLF et engagent des réflexions actives dans le domaine de la transparence.

Réticence face aux indicateurs de performance

Les indicateurs de performance sont obligatoires compte tenu des exigences de la LOLF mais ne sont pas toujours bien perçus et « leur arrivée en force dans la fonction publique de l'Etat » pose problème ». Les changements à ce niveau vont se faire plus lentement : « il existe un problème d'acculturation des personnels, même dans les services informatiques. Les gestionnaires du changement doivent changer eux aussi ». La mise en œuvre d'un outil de production Front Office tel qu'ACROPOLIS contribue à faire évoluer les mentalités.

En conclusion

« Finalement, la mise en place de la LOLF engendre moins un problème technique qu'organisationnel. La marche à l'intégration de l'informatique financière de l'Etat s'effectue (presque) aussi rapidement que la grande bascule vers l'an 2000 et vers l'euro. Mais la gestion des équipes, dans les DSI ainsi que dans les métiers, ne fait que commencer ». Le projet Back Office est donc en cours ou en voie d'achèvement ; C'est maintenant au tour du chantier Front Office de s'ouvrir. Celui-ci représente une autre étape puisque 80% des informations qu'il contient ne sont ni tracées ni historisées et encore moins dématérialisées. Or l'avenir se tourne vers une gestion électronique des informations dans un but d'efficacité, de praticité et de rentabilité. Acropolis, progiciel de Gestion de la Production Administrative Electronique accompagne déjà de nombreuses collectivités dans ce type de projets.